

Pas de «plante zombie» au lac Blanc

Le 7 septembre 2020 – Modifié à 11 h 15 min le 8 septembre 2020



Par Benoit Laganière



Les bénévoles de l'équipe sentinelle qui ont sillonné le lac Blanc au cours de l'été n'ont trouvé aucune trace de plantes aquatiques envahissantes. Photo - Association l'Association des riverains du lac Blanc.

Les efforts réalisés par l'Association des riverains du lac Blanc (ARLB), à Saint-Ubalde, pour contrer l'introduction du myriophylle à épis dans leur plan d'eau ont été récompensés. Aucune trace de cette plante aquatique exotique envahissante, communément appelée «plante zombie», n'a été recensée par les bénévoles de l'équipe sentinelle qui ont sillonné le lac au cours de l'été.

«On peut crier victoire !» a lancé la présidente de l'association France St-Germain qui présentait ce résultat de l'exercice le 28 août dernier. «Mais ce n'est que temporaire, a-t-elle rapidement enchaîné, car la lutte doit se continuer dans les prochaines années.»

L'équipe a sensibilisé près de 180 propriétaires de chalets, dont 40 possèdent une rampe de mise à l'eau. Ces rampes constituent le principal accès du myriophylle à un nouveau plan d'eau puisqu'il arrive surtout par des embarcations déjà contaminées. «D'où l'importance de sensibiliser nos riverains au danger de mettre à l'eau des embarcations non nettoyées provenant de l'extérieur», avertit Mme St-Germain. Elle souligne que ces propriétaires seraient les premiers touchés puisque c'est devant chez eux que la plante prendrait racine.

L'ARLB mène le combat avec la collaboration de la municipalité de Saint-Ubalde, la CAPSA et le regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde.

Le maire Guy Germain s'est engagé à faire adopter, dans les prochains mois, un règlement municipal obligeant le lavage de tous les bateaux ayant pour destination un des lacs du territoire de Saint-Ubalde et l'installation d'une station de lavage près du lac Blanc. À l'heure actuelle, seules les municipalités de Saint-Léonard et de Lac-Sergent ont financé l'installation d'un tel équipement dans la MRC de Portneuf.

M. Germain a souligné que la mise aux normes des installations septiques est très avancée et sera complétée d'ici 2022. Cette modernisation limite l'apport de sédiments et de nutriments propices à la multiplication des plantes aquatiques. La municipalité posera des affiches supplémentaires pour continuer à sensibiliser les plaisanciers et défrayera les analyses d'eau du lac.

«Il n'y a pas de répit pour la prévention. On doit tous lutter contre la menace, et ce n'est pas une lutte à finir, mais une lutte à poursuivre», a déclaré France St-Germain.

L'ARLB poursuivra sa sensibilisation auprès des propriétaires du Camping du lac Blanc cet automne. Le camping possède 54 embarcations à moteur ; il refuse cependant l'accès aux motomarines.

De plus, le lac Blanc est tributaire de plusieurs lacs, dont les lacs des Pins, Émeraude et Perreault, ainsi que de cours d'eau secondaires.

La menace

Plusieurs lacs au Québec sont affectés par le myriophylle à épis. La lutte est en cours au lac Sergent, au lac Saint-Augustin et au lac à la Tortue afin d'endiguer la prolifération de cette plante qui dégrade les écosystèmes, diminue la qualité de l'eau, met en péril la baignade, la pêche et l'utilisation d'embarcation nautiques. À Lac-Sergent, la ville a mené pour le deuxième été son projet de bâchage d'un secteur très affecté par la plante.

«Oui, c'est épouvantable, oui, on a raison d'être inquiets, oui, on a raison d'être extrêmement vigilants. Notre objectif est que tous soient pleinement conscientisés à l'effort qu'il faut investir pour lutter contre cette plante envahissante», a déclaré France St-Germain.

La prolifération du myriophylle se fait à partir de fragments de la plante aussi courts qu'un centimètre. Ils peuvent être apportés par des embarcations, des hydravions, tout équipement nautique et même par un affluent. La multiplication de cette plante sur les cours d'eau du Québec a cru de près de 45% depuis trois ans et 164 lacs sont contaminés. La présence de cette plante a fait perdre près de 50% de la valeur des chalets dans certains secteurs du Québec et a eu des répercussions économiques de plus de 5 milliards de dollars au Canada.



Le maire de Saint-Ubalde, Guy Germain, et la présidente de l'Association des riverains du lac Blanc, France St-Germain. Photo – Benoît Laganière



France St-Germain montre la densité que peut atteindre le myriophylle à épis. Photo – Benoît Laganière



Des fragments de la plante peuvent se loger dans les turbines d'une motomarine, explique France St-Germain. Photo – Benoît Laganière